

Municipalité de Saint-René-de-Matane

Procès-verbal – Séance extraordinaire du 11 décembre 2017

Canada
Province de Québec
Municipalité de Saint-René-de-Matane

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, tenue le lundi 11 décembre 2017 à 19 h 30, à la salle du conseil, au 178, avenue Saint-René, Saint-René-de-Matane.

SONT PRÉSENTS

M. le maire	Rémi Fortin
Mmes les conseillères	Joyce Bérubé
	Julie Gagné
	Johanne Fillion
	Lyne Gagnon
MM. les conseillers	Roger Vaillancourt
	Jean-Pierre Martel

formant quorum sous la présidence de M. le maire Rémi Fortin.

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE

Mme la directrice générale et secrétaire-trésorière	Yvette Boulay
--	---------------

La présente séance a dûment été convoquée par Mme la directrice générale et secrétaire-trésorière Yvette Boulay en signifiant l'avis de convocation à chacun des membres du conseil municipal, en conformité avec l'article 152 du *Code municipal du Québec*.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le maire Rémi Fortin ouvre la séance à 19 h 30 et souhaite la bienvenue aux personnes qui se sont déplacées pour y assister.

2017-12-224

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme la conseillère Johanne Fillion, et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 11 décembre 2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-06, INTITULÉ « RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LE BUDGET DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2018, LES TAUX DE LA TAXATION FONCIÈRE, LES COMPENSATIONS, LES TARIFS AINSI QUE LE PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2018, 2019 ET 2020

Mme la conseillère Julie Gagné donne avis de motion qu'il sera présenté pour adoption à une prochaine séance du conseil municipal, le règlement numéro 2017-06, intitulé « Règlement fixant le taux des taxes foncières générales et spéciales ainsi que les différents tarifs et compensations pour l'exercice financier 2018.

Le projet de règlement a pour objet de prévoir le taux des taxes foncières générales et spéciales ainsi que les différents tarifs et compensations pour l'exercice financier 2018.

2017-12-225

PRISE D'ACTE – DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-06, INTITULÉ « RÈGLEMENT FIXANT LE TAUX DES TAXES GÉNÉRALES ET SPÉCIALES AINSI QUE LES DIFFÉRENTS TARIFS ET COMPENSATIONS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018

Monsieur le conseiller Jean-Pierre Martel dépose et présente le projet de règlement numéro 2017-06, intitulé « Règlement fixant le taux des taxes générales et spéciales ainsi que les différents tarifs et compensations pour l'exercice financier 2018 ».

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Pierre Martel, et résolu :

Municipalité de Saint-René-de-Matane

Procès-verbal – Séance extraordinaire du 11 décembre 2017

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

DE prendre acte du dépôt et de la présentation du projet de règlement numéro 2017-06, intitulé « Règlement fixant le taux des taxes générales et spéciales ainsi que les différents tarifs et compensations pour l'exercice financier 2018 ».

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

PÉRIODE DE QUESTIONS CONCERNANT EXCLUSIVEMENT LE BUDGET 2018

M. le maire Rémi Fortin invite les personnes présentes à se prévaloir de cette période de questions en mentionnant que les questions posées doivent uniquement porter sur le budget 2018.

2017-12-226

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme la conseillère Johanne Fillion, et résolu :

DE lever la séance extraordinaire du 11 décembre 2017, l'ordre du jour étant épuisé. Et la séance est levée à 19 h 33.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Rémi Fortin
Président de la séance

Je soussigné, Rémi Fortin, maire de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, ayant signé le présent procès-verbal, reconnaît et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues.

Rémi Fortin
Maire

Yvette Boulay, g.m.a.
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

YB/yb